

mitives, traînée par une vache, en contient d'ordinaire deux ou trois sans compter les enfants qui, ici comme ailleurs, lorsqu'ils ne sont pas utiles, aiment cependant à se trouver partout, et se font des fêtes des événements les moins dignes d'attention.

C'était la première fois que je voyais la nourricière des familles pauvres, la pourvoyeuse de toutes les tables, réduite à remplacer le cheval comme bête de trait, et j'avoue qu'elle attira ma pitié, il me semblait que c'était ravalier cette noble bête, qui paye d'ailleurs si généreusement ses dépenses, que de l'astreindre à cet esclavage.

Une particularité des femmes de ces îles c'est qu'elles paraissent très avares de leur temps, partout on les voit à l'ouvrage, lorsqu'elles ne sont pas à empiler la morue ou à l'étendre sur les *chaufauds*, c'est le tricotage qu'elles ont à la main ; rencontrez femmes, filles, à pied, en charrettes, partout la laine tourne sur la broche.

De retour au presbytère, arrivent presque en même temps que nous deux religieuses du Hâvre-aux-Maisons, chacune avec son conducteur dans un cabrouet. C'était Srs St-Grégoire et St-Joseph, de la Congrégation de Montréal, qui venaient ici faire leur récolte, ou plutôt retirer leurs rentes. Il faut dire qu'ici la monnaie la plus commune est la morue, la dîme au curé se paye en morue, la pension au couvent s'acquitte avec de la morue, le prix d'un cheval, d'une vache est stipulé en morue. Mais cette morue équivaut à de l'argent, car les marchands la prennent partout en paiement.

Les bonnes Sœurs, peu habituées à des voyages si fatigants, étaient épuisées à leur arrivée. Elles venaient collecter les dettes de pension d'élèves de l'endroit, découvrir de nouvelles recrues, visiter leurs anciennes élèves etc. La Congrégation de Montréal ne compte pas moins actuellement de six religieuses des îles de la Madeleine.

Comme M. Pouliot devait aller faire l'office au Hâvre Aubert le dimanche 4 août, nous nous chargeons, M. Bégin et